

Le virage à 180°

Thématique importante à nouveau sur la pile de dossiers du SAEN: le harcèlement scolaire. Aujourd'hui, je vous invite à une réflexion à travers l'expérience d'Emmanuelle Piquet, praticienne française spécialiste de la thérapie brève stratégique selon l'École de Palo Alto¹.

J'ai eu l'occasion de me fondre dans la masse des parents d'élèves de Saint-Imier, le 27 novembre dernier, pour rencontrer en personne une femme qui me fascine depuis de nombreuses années: Emmanuelle Piquet. Cette thérapeute française, spécialisée dans la lutte contre le harcèlement, raconte en effet avec gravité, humour et émotion des situations vécues dans son cabinet avec des enfants harcelés.

Si vous naviguez sur les réseaux sociaux, vous trouverez sous son profil plusieurs vidéos d'exemples. Sa bande-dessinée *Manuel de survie face aux harceleurs* dédramatise et donne des solutions pour briser le cercle vicieux du harcèlement.



Des outils de résistance

Si j'ai choisi aujourd'hui de parler du harcèlement à travers son travail, c'est qu'elle pose d'abord la situation à travers les yeux des enfants, de leurs parents et des enseignant-es. Puis elle propose d'envisager la solution en passant par les harcelé-es principalement.

Elle part du principe qu'un-e harceleur-se ne pourra pas changer, même si l'institution scolaire le lui demande. S'il est devenu-e harceleur-se, c'est d'une part parce que cela le-la sécurise (au moins iel ne deviendra pas le-la harcelé-e) et d'autre part, parce que l'émotion qui l'habite au moment de harceler est une émotion de plaisir pur et de pouvoir, dont iel n'a pas du tout l'intention de se défaire. Emmanuelle Piquet s'occupe donc plutôt des enfants harcelé-es, afin de leur redonner le pouvoir à travers des outils de résistance. Les objectifs: faire tomber de son piédestal le-la harceleur-se et inverser la tendance, faire en sorte que les harcelé-es cherchent l'interaction avec leurs bourreaux plutôt qu'ils ne la fuient, afin que les tortionnaires perçoivent le changement radical et s'essoufflent.

L'inconfort change de côté

Partant du principe qu'il est plus difficile d'arrêter de faire quelque chose que de faire son opposé, l'idée de la thérapie de l'École de Palo Alto est de faire exactement le contraire de tout ce qui a déjà été fait (et qui a aggravé la situation). Cela s'appelle «le virage à 180°». Quand on est dans une impasse, on nous demande d'opérer un demi-tour. C'est exactement le même processus qu'Emmanuelle Piquet met en place avec ses patient-es.

Un exemple: Fatou est une petite fille sénégalaise de 10 ans. Depuis plusieurs mois, elle est victime de harcèlement raciste de la part d'un de ses pairs. Il s'approche d'elle, la touche, puis sent ses doigts et dit: «Beurk... mais voilà pourquoi vous avez la peau brune, vous êtes tous couverts de caca! Bahhhh, tu pues!»

(...) cet épisode vise à sensibiliser le public sur les conséquences du harcèlement et à montrer comment les communautés s'organisent pour protéger les jeunes et promouvoir un environnement scolaire sain et inclusif.

Fatou est tétanisée, incapable de répondre à cette violence. Elle fuit du mieux qu'elle peut l'interaction avec le harceleur. De plus, elle n'en parle pas à ses parents pour ne pas les blesser. Ils finiront par comprendre quand elle refusera de porter son costume traditionnel sénégalais lors du carnaval de l'école.

Dans le cabinet d'Emmanuelle, le scénario à 180° se met en place pour faire changer l'inconfort de côté. Fatou va donc à son tour toucher son harceleur et lui dire: «Fais attention car tu vas puer toute la journée désormais, c'est l'odeur du racisme.»

Tout est travaillé en cabinet pour que l'enfant harcelé-e puisse répondre aux différentes réactions de son harceleur et ainsi couper court aux pleins pouvoirs de ce dernier. La confiance retrouvée va faire changer de posture la victime et faire comprendre au bourreau qu'il n'a plus d'intérêt à harceler.

Conférence prévue: intéressé-e?

Pour en savoir plus sur le travail d'Emmanuelle Piquet, je vous invite à visionner *Les Indiens contre-attaquent*². Dans ce documentaire, le sujet du harcèlement scolaire est abordé sous un angle poignant. Le documentaire se concentre sur la réponse des communautés indiennes face à cette problématique, mettant en lumière les initiatives locales et les témoignages d'élèves, de parents et d'éducateur-trices. À travers des récits personnels et des analyses, cet épisode vise à sensibiliser le public sur les conséquences du harcèlement et à montrer comment les communautés s'organisent pour protéger les jeunes et promouvoir un environnement scolaire sain et inclusif. Le SAEN souhaiterait organiser une conférence avec Emmanuelle Piquet. Seriez-vous intéressé-es? Faites-le nous savoir!

Myriam Facchinetti

¹ L'École de Palo Alto est un courant de pensée et de recherche ayant pris le nom de la ville de Palo Alto en Californie (où se situe l'université Stanford), à partir du début des années 1950. On le cite en psychologie et psychosociologie ainsi qu'en sciences de l'information et de la communication en rapport avec les concepts de la cybernétique et de la théorie des systèmes. Ce courant est notamment à l'origine de la thérapie familiale et de la thérapie brève dite systémique et stratégique. L'école a été fondée par Gregory Bateson avec le concours de Donald D. Jackson, John Weakland, Jay Haley, Richard Fisch, William Fry, Karin Schlanger et Paul Watzlawick.



Pour une école où il fait bon vivre

De nombreuses études le montrent: la majorité des élèves et des jeunes en Suisse se portent bien et sont heureux-ses de fréquenter l'école, même si leur enthousiasme est parfois tempéré. En effet, se lever le matin pour aller user son jean sur une chaise d'école n'est pas forcément le rêve absolu. Toutefois, les tensions existent aussi et semblent en augmentation. Parmi elles, la plus insidieuse est probablement due aux phénomènes de harcèlement.

En 2024, suite à la publication par les médias romands de divers témoignages choquants d'élèves victimes de leurs pairs, un groupe inter-partis s'est formé à Neuchâtel sous l'impulsion du Parti socialiste afin de réfléchir à cette problématique. Le SAEN a eu le privilège d'y participer. Quatre motions populaires ont été rédigées et présentées devant le Grand Conseil, qui les a acceptées très largement ce 18 février. Celles-ci demandent un état des lieux, un plan d'action cantonal, une meilleure formation des responsables scolaires et une régulation stricte de l'usage des téléphones portables¹.

Lors de la dernière journée syndicale, cette problématique vous a naturellement été soumise. Voici une synthèse de vos réponses²:

Tout d'abord, il est probablement réducteur de parler sans cesse de harcèlement scolaire, puisque celui-ci se déroule aussi hors de l'école et qu'il a souvent des racines dans le milieu familial et/ou l'éducation des harcelé-es comme des harceleur-euses. Il s'agit d'un phénomène systémique qui doit être reconnu et traité comme tel par la société dans son ensemble.

Ne pas rester seul-e

Plusieurs personnes relèvent ensuite l'importance de la prévention dès le début de l'année scolaire, par exemple en misant sur des activités axées sur le «bien-vivre ensemble», sur la médiation par les pairs, l'apprentissage de l'écoute réciproque et le renforcement personnel.

Lorsque des tensions apparaissent, il est relevé que l'enseignant-e ne devrait pas rester seul-e et prendre rapidement contact avec ses collègues, sa direction et le CAPPES - Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires. Plusieurs remarques font référence à une approche globale et positive du problème. Il est important d'impliquer les familles dans tout le processus de réflexion afin de comprendre ce qui se passe d'une manière large, au-delà des limites de l'école. Il faut aussi rendre visibles les actions positives menées en collaboration avec les services socioéducatifs (SSE) et les personnes-ressources de l'école (médiateurs, médiatrices, pairs ou adultes). Celles-ci permettent de soutenir les personnes fragilisées et de les amener à exprimer leur mal-être sans trop attendre.

Selon l'âge des élèves, diverses mesures sont suggérées. Il est relevé qu'il faut fortifier la confiance en soi des élèves afin de leur apprendre à différencier les simples «chicaneries» d'autres comportements inacceptables et/ou récurrents. Il faut travailler la gestion de la frustration et éviter une approche trop protectrice qui aurait tendance à favoriser la victimisation et non un véritable apprentissage relationnel résilient. Dès la fin du cycle 2, il paraît indispensable de discuter en classe de l'utilisation des portables, de l'internet et des réseaux sociaux et de réguler strictement leur usage. Des éducateur-trices et des représentant-es de la police peuvent être appelés à l'aide au besoin. Dans les cas de harcèlement avéré, diverses méthodes de suivi peuvent être proposées (Pikas, préoccupation partagée...).

Enfin, plusieurs remarques soulignent que le harcèlement existe depuis toujours, qu'il s'agit d'une détérioration malsaine des relations entre élèves et que chaque génération doit apprendre à s'en défaire. Le travail sur les émotions personnelles et sur la communication, dès le plus jeune âge et durant toute la scolarité, semble absolument nécessaire dans ce but.

Privilégier l'éducation plutôt que l'interdiction

Dans sa prise de position publique à propos des phénomènes de harcèlement, le SAEN tient à rappeler qu'en aucun cas les enseignant-es ne doivent être laissés seul-es pour gérer cette problématique, mais qu'ils-elles doivent être soutenus-es par des éducateur-trices spécialisés-es et agir en tant qu'équipes pédagogiques. Il s'agit de privilégier l'éducation plutôt que l'interdiction en misant sur la prévention, la prise en charge des victimes et des bourreaux et un encadrement suffisamment ferme. Tout ceci demande du temps et des moyens humains et financiers, que la société doit investir. Cela en vaut certainement la peine.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ Documents disponibles sur le site du Grand Conseil neuchâtelois ou auprès de votre syndicat SAEN.

² La totalité des remarques déposées sur ce sujet lors de la Journée syndicale 2024 est disponible également auprès du SAEN.